ASSEMBLÉE NATIONALE

18 janvier 2024

ALLONGER LA DURÉE DE L'ORDONNANCE DE PROTECTION - (N° 1970)

Adopté

AMENDEMENT

N º CL30

présenté par Mme Chandler, rapporteure

TITRE
I. – Au début du titre de la proposition, substituer aux mots :
« visant à allonger »
le mot :
« allongeant ».
II. – En conséquence, au même titre, substituer aux mots :
« à créer »
le mot :
« créant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel